Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maçon, veuillez visiter :
capmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Maçon

Épreuve EG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-MACON-EG1** • Durée : **2 h** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse et critique d'un document (3 questions) **Page 3**

2. Repères et mise en perspective (2 questions) **Page 5**

3. Enseignement moral et civique (2 questions) **Page 6**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique/2026/CAP Maçon - Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse et critique d'un document

À l'oral, le candidat présente et interprète le document correspondant au thème tiré au sort parmi les thèmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Les ressources proposées comprennent notamment un extrait de la Constitution de 1958, des données de population, des repères chronologiques et une situation d'aménagement urbain.

Présentation et contextualisation

Question 1.1. Présentez le document en identifiant sa nature, sa source, sa date et le sujet traité. Situez-le dans son contexte historique, géographique ou civique, selon le thème tiré au sort.

La présentation porte sur le document effectivement tiré au sort : ne présentez pas tout le dossier comme un document unique. Les ressources possibles sont les suivantes.

Document	Nature, source et date	Sujet et contexte
DT 1	Article 1 de la Constitution, source officielle, 4 octobre 1958	Principes de la Ve République
DT 2	Tableau statistique de l'INSEE, populations légales de 2021	Population municipale de trois grandes communes
DT 3	Repères chronologiques fournis dans le dossier	France et monde de 1945 à 1992
DT 4	Situation d'aménagement proposée, sans date ni auteur indiqué	Mobilités autour d'une gare dans l'aire d'attraction d'une grande ville
DT 5	Situation de vie collective proposée, sans date ni auteur indiqué	Règles communes dans un établissement public
DT 6	Article 10 de la DDHC, 26 août 1789	Liberté d'opinion et ordre public

Situez ensuite le sujet : 1958 marque l'adoption de la Constitution de la Ve République ; 1789 renvoie à la Révolution française. Pour les situations DT 4 et DT 5, précisez qu'il s'agit de cas proposés à l'analyse.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter le document tiré au sort par sa nature, sa source ou son origine, sa date, son sujet et son contexte propre.

Explication du document

Question 1.2. Expliquez les informations ou les idées principales du document en utilisant un vocabulaire adapté et en vous appuyant sur des éléments précis de celui-ci.

Expliquez le sens du document à l'aide de détails précis. Selon le thème tiré au sort, vous pouvez retenir l'idée principale correspondante :

- **DT 1 :** la République est indivisible, laïque, démocratique et sociale ; la loi garantit l'égalité et la Constitution respecte toutes les croyances.

- **DT 2 :** en 2021, Paris compte 2 133 111 habitants, Marseille 877 215 et Lyon 522 250 ; Paris est la plus peuplée des trois.
- **DT 3 :** les repères associent 1945 à la fin de la guerre en Europe et à la création de l'ONU, 1958 à la Ve République, 1962 à l'indépendance de l'Algérie et 1992 au traité de Maastricht.
- **DT 4 à DT 6 :** présentez respectivement les mobilités envisagées, l'application d'une règle commune et la liberté d'opinion encadrée par l'ordre public établi par la loi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Formuler l'idée principale du document concerné et l'appuyer sur une donnée, une date ou une expression précise.

Portée et limites

Question 1.3. Montrez ce que le document permet de comprendre. Précisez sa portée et, le cas échéant, ses limites, en distinguant les informations du document de vos connaissances.

Évaluez ce que le document permet d'établir, sans lui faire dire davantage. Distinguez ses informations de vos connaissances :

1. Les DT 1 et DT 6 énoncent des principes juridiques : ils éclairent les droits et les règles, mais ne prouvent pas à eux seuls leur application dans chaque situation.
2. Le DT 2 compare trois communes à une date donnée ; il ne représente ni toutes les communes françaises ni l'évolution de leur population.
3. Le DT 3 fournit quelques jalons, mais pas un récit complet de la période.
4. Les DT 4 et DT 5 décrivent des situations proposées. Le DT 4 annonce des objectifs d'aménagement, sans mesurer leurs résultats ; le DT 5 ne détaille pas la règle contestée ni ses effets.

Concluez en reliant l'intérêt du document à ces limites et, si nécessaire, complétez par des connaissances pertinentes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le document éclaire son sujet, mais sa portée dépend de sa nature, de son périmètre et des informations qu'il ne fournit pas.

2. Repères et mise en perspective

Le candidat mobilise des repères chronologiques ou spatiaux pour situer le sujet et relier le document au thème étudié. Les ressources comprennent des événements depuis 1945, des populations municipales comparées et un projet d'aménagement des abords d'une gare.

Repères et liens avec le thème

Question 2.1. Mobilisez les repères chronologiques ou spatiaux nécessaires pour situer le sujet. Expliquez les liens entre le document et le thème étudié.

Choisissez les repères liés au document présenté. Pour le DT1, 1958 marque l'adoption de la Constitution de la Ve République. Le DT3 situe aussi la période : 1945, fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et création de l'ONU ; 1962, indépendance de l'Algérie ; 1992, signature du traité de Maastricht. Pour le DT2, les données concernent trois communes françaises en 2021 : Paris, au nord, Marseille, au sud-est, et Lyon, dans le centre-est. Le DT4 traite des mobilités dans l'aire d'attraction d'une grande ville, sans préciser laquelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Relier chaque document à son repère : Constitution de 1958, communes comparées en 2021 ou mobilités entre gare et aire d'attraction urbaine.

Enjeu ou évolution

Question 2.2. À partir des informations du document et de vos connaissances, expliquez un enjeu ou une évolution en rapport avec le thème. Si le document comporte des données géographiques ou statistiques, décrivez les informations utiles et ce qu'elles permettent de conclure.

Commune	Population municipale en 2021
Paris	2 133 111
Marseille	877 215
Lyon	522 250

Paris est la plus peuplée des trois communes, devant Marseille puis Lyon. Ces données de l'INSEE comptent les résidents habituels de chaque commune, pas ceux de toute son aire d'attraction, et ne montrent pas une évolution dans le temps. Le DT4 illustre un enjeu différent : faciliter les déplacements quotidiens en reliant marche, vélo, train et autobus, tout en réduisant la place de la voiture près de la gare.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2021, Paris est la plus peuplée des trois communes. Le projet de gare vise à faciliter les déplacements et à limiter la place de la voiture.

3. Enseignement moral et civique

L'entretien examine une situation de vie collective dans un établissement public, où une règle commune est discutée au regard de la liberté, de l'égalité de traitement et du respect de chacun. Le candidat mobilise les principes et valeurs de la République, notamment à partir de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Droit, principe ou valeur

Question 3.1. Identifiez le droit, la liberté, le principe ou la valeur de la République concerné par la situation. Appuyez votre réponse sur le document d'appui.

Le droit principalement en jeu est la liberté, que l'élève estime limitée par la décision. L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 protège la liberté d'opinion, y compris religieuse, et permet de la manifester tant que cela ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. Le DT 5 met aussi en avant l'égalité de traitement et le respect de chacun dans l'application de la règle commune.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Liberté en jeu, notamment liberté d'opinion protégée par l'article 10, dans le respect de l'ordre public, de l'égalité et de chacun.

Jugement argumenté

Question 3.2. Proposez un jugement argumenté sur la situation. Présentez au moins un argument et montrez comment les règles communes permettent de protéger les droits de chacun.

Une règle commune peut organiser la vie de l'établissement et garantir les mêmes droits à tous, à condition d'être justifiée et appliquée équitablement.

- Dans le DT 5, l'équipe éducative explique la règle et entend les personnes concernées : cet échange aide à vérifier qu'elle respecte chacun.
- Le DT 6 rappelle que la liberté d'opinion est protégée, mais que sa manifestation peut être limitée par la loi pour préserver l'ordre public.

La règle est donc acceptable si elle protège la vie collective sans restreindre abusivement les libertés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La règle commune est légitime si elle protège tous les usagers, s'applique équitablement et limite les libertés uniquement dans le cadre prévu par la loi.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EG1 du CAP Maçon, session 2026, porte le code 26-CAP-MACON-EG1. La durée officielle indiquée est de 2 h et le coefficient de 3. L'épreuve se déroule à l'oral : après 5 minutes de préparation, le candidat présente un document et répond aux questions pendant 10 minutes au plus. Elle évalue l'analyse documentaire, les repères historiques et géographiques et l'argumentation civique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Présentez un document en précisant sa nature, sa source, sa date, son sujet et son contexte.
- Distinguez les informations fournies par le document de vos connaissances personnelles.
- La Constitution de 1958 définit la République française comme indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- L'article 10 de la DDHC protège la manifestation des opinions, sous réserve de l'ordre public établi par la loi.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez votre analyse sur des éléments précis du document et utilisez un vocabulaire adapté.
- Situez le sujet à l'aide de repères chronologiques ou spatiaux pertinents.
- Pour des données statistiques, comparez les valeurs utiles avant d'en tirer une conclusion.
- Dans le jugement civique, reliez un argument à la situation et expliquez le rôle des règles communes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter efficacement le document tiré au sort ?

Présentez sa nature, sa source, sa date et son sujet, puis situez-le dans son contexte. Appuyez l'analyse sur des éléments précis du document et distinguez clairement les informations qu'il apporte de vos connaissances.

Q : Comment interpréter les chiffres de population des communes ?

Relevez les populations et comparez les communes en identifiant les valeurs et les écarts utiles. Ces chiffres sont ceux des populations municipales de 2021, c'est-à-dire des personnes qui résident habituellement dans chaque commune.

Q : Combien de temps dure l'entretien oral et faut-il rendre une copie ?

Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis présente le document et répond aux questions pendant 10 minutes au plus. Aucune copie écrite ni aucun document-réponse ne sont à rendre.

Q : Quels éléments sont explicitement pris en compte dans l'évaluation ?

L'entretien évalue l'analyse du document, la mobilisation des repères et des connaissances, ainsi que la construction d'un jugement argumenté. Les trois parties valent respectivement 9, 7 et 4 points, soit 20 points au total.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique/2026/CAP Maçon - Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.